

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY**

Séance du 6 septembre 2012

Date de convocation: le 27 Août 2012

L'an deux mille douze, le six septembre à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Etaient Présents :

Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Jean-Claude KERVELLA, Danielle COROLEUR, Fabienne SIONNEAU, Martine BAUDOUIN, Nicole BOURGOIN, Christophe DESCHAMPS, Jacques DUFOURNIER, Rémi JAVOY, Éric MAINARDI, Marie-Edith MERCIER.

Était Absent :

Olivier BOIS,

Pouvoirs :

Micheline LINGER donne pouvoir à Christophe DESCHAMPS et Nathalie RIETH donne pouvoir à Fabienne SIONNEAU.

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 5 juillet 2012

Délibérations :

- Convention de maîtrise d'ouvrage partagée avec le C3M pour logements sociaux
- Aide départementale à la voirie communale pour l'année 2012
- Création de la commission extra communale « Four à Pain »

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 juillet dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

DELIBERATIONS

➤ **Convention de maîtrise d'ouvrage partagée avec le C3M pour logements sociaux**

Le Conseil Municipal est informé de l'état d'avancement du projet des logements sociaux. Il est décidé de signer une convention de maîtrise d'ouvrage partagée avec le syndicat intercommunal d'eau potable et d'assainissement, le C3M, pour ces travaux d'aménagement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage partagée avec le C3M.

➤ **Aide départementale à la voirie communale pour l'année 2012 :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le montant de l'aide départementale à la voirie de la façon suivante :

Redevance des mines :

Réfection de la chaussée de la rue de Manthelon pour un montant de 15 829,06 € TTC

Subvention correspondante : 468,18 €.

Amendes de police :

Mise en sécurité de la rue de la Grange par le remplacement de huit points lumineux avec ampoules basses consommation pour un montant de 4 929,43 € TTC.

Mise en sécurité de la voirie communale par l'achat de nouveaux panneaux règlementaires de la circulation pour un montant de 4359.16 € TTC.

Subvention correspondante : 3673.14 €.

➤ **Création de la commission extra communale « Four à Pain » :**

Monsieur le maire après avoir retracé l'historique du four à pain propose aux membres du conseil municipal de créer une commission extra communale « Four à Pain », pour faire vivre le projet.

Font partie de la commission : Les membres du conseil municipal, les bénévoles qui ont aidé et participé à la construction et les présidents ou membres d'associations.

Le conseil municipal à l'unanimité approuve cette décision.

LES COMMISSIONS

VOIRIE :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la voirie, informe le conseil municipal que :

Les travaux de réfection route de Manthelon doivent commencer début octobre. Les riverains seront tenus informés.

COMMUNICATION :

Monsieur Jean-Claude KERVELLA, adjoint à la communication informe le conseil municipal que :

La parution du prochain feuillet est prévue pour le mois d'octobre.

Il y aura entre autres un article consacré sur l'élaboration du Plan Local d'urbanisme de la commune.

Madame Danielle COROLEUR, propose que le thème du sarrasin ou blé noir soit évoqué dans le feuillet, cette ancienne céréale est de nouveau cultivée à Mézières-Lez-Cléry.

TRAVAUX :

Monsieur le maire informe le conseil municipal que :

Seule l'entreprise STPAugis à répondu à notre appel d'offre concernant les abords de la Mairie. Le devis va être étudié.

Une réunion de chantier avec LOGEMLOIRET est prévue lundi 10 septembre pour constater l'avancement des travaux des logements sociaux. La pose de la première pierre est programmée pour le samedi 13 octobre 2012 à 10h00.

Les travaux de chauffage concernant la cour de l'ancienne école sont effectués, mais le montant de cette opération s'est avéré plus onéreuse que prévue.

La porte de la salle des associations est posée, un rajeunissement de la salle communale a été fait, les murs ont été repeints par un employé communal et le parquet vitrifié.

Monsieur le Maire déplore que des dégradations soient déjà constatées.

La mairie à eu l'accord pour commencer les travaux d'isolation de la mairie.

ENVIRONNEMENT :

Madame Danielle COROLEUR, adjointe à l'environnement, informe le conseil municipal que des plantations sont envisagées proche du four à pain.

Il a été proposé aux institutrices de faire des panneaux « espace sans pesticides » par les enfants pour les implanter dans l'espace de l'école.

CCAS :

Madame Fabienne SIONNEAU, adjointe au CCAS informe le conseil municipal que le CCAS poursuit sa distribution hebdomadaire de colis alimentaires pour deux familles de la commune, par le biais de la banque alimentaire.

QUESTIONS DIVERSES

ECOLE :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les effectifs pour cette rentrée sont de : 19 PS/MS ; 22 GS/CP ; 26 CE1/CE2 ; 16 CM1 et CM2.

Madame Danielle COROLEUR, adjointe au maire, expose au conseil municipal que les classes de GS/CP et CE1/CE2, envisagent de partir du 13 mai au 17 mai 2013 en classe cirque. Afin de préparer leur dossier, lors du dernier conseil d'école, il a été demandé si la municipalité pouvait aider à financer ce projet. (Le coût est de 80 euros par élèves, hors transport).

Madame Danielle COROLEUR après avoir exposé le dossier, demande au conseil de statuer sur le montant de la participation financière de la commune.

Après concertation, le conseil municipal décide de participer à la hauteur de 55 euros par enfants, hors transport scolaire.

PLU :

Monsieur le Maire, informe le conseil municipal qu'un commissaire enquêteur Monsieur HARO et son suppléant ont été désignés par le Président du tribunal administratif pour l'enquête publique sur l'élaboration du plan local d'urbanisme. Il a été convenu avec eux que l'enquête se déroulera à la mairie du Mardi 02 octobre au Vendredi 02 novembre 2012, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie le :

- Mardi 02 octobre de 14 h à 17 heures,
- Samedi 20 octobre de 9 h à 12 heures,
- Vendredi 02 novembre de 14 h à 17 heures.

MANIFESTATION :

Monsieur le Maire, annonce au conseil municipal qu'une course cycliste « Challenge National Corporatif » est organisée sur la commune le dimanche 07 octobre 2012.

FOUR A PAIN :

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'une cuisson a lieu ce samedi 8 septembre avec la participation du boulanger de Mareau-aux-Près, afin de préparer l'inauguration du 15 septembre. Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux des volontaires pour aider à organiser cette manifestation (montage des barnums...). La Radio France Bleu sera présente toute la journée, des interviews sont programmés.

PLANEURS :

Madame Nathalie RIETH demande l'avancée de la subvention demandée par les planeurs.
Madame COROLEUR doit revoir le dossier et ce sujet sera évoqué lors du prochain conseil municipal. Avec des données financières précises le conseil pourra donner son avis.

REMERCIEMENTS :

Madame Micheline LINGER, remercie Monsieur le Maire et les membres du conseil Municipal pour la lettre de condoléances reçue concernant Madame MONTIGNY Gabrielle.

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Madame Nathalie RIETH fait part de son mécontentement pour le dysfonctionnement de ce début de rentrée scolaire concernant le transport scolaire.
Les horaires ne sont pas respectés.

Fin de la séance à 21h45.

Date du prochain conseil municipal : *Le Jeudi 4 octobre 2012 à 20h30*

Daniel LELAIT

Charlette ROUSSEL

Jean-Claude KERVELLA

Danielle COROLEUR

Martine BAUDOIN

Nicole BOURGOIN

Christophe DESCHAMPS

Jacques DUFOURNIER

Rémi JAVOY

Micheline LINGER

Eric MAINARDI

Nathalie RIETH

Marie-Edith MERCIER